

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE VICTOR HUGO  
Du 09/11/2017

*ORDRE DU JOUR*

- Remise du compte rendu du 3<sup>ème</sup> conseil d'école du 20 juin 2017 pour validation (en pièce jointe)
- Constat effectifs de rentrée de classe
- Investissement coopérative d'école pour l'achat de matériel informatique
- Validation règlement intérieur
- Projets pédagogiques
- Conséquence de la suppression des Aides Administratives aux Directeurs d'Ecole (AADE) (secrétaire)
- Questions, propositions et actions du comité de parents d'élève

ETAIENT PRESENTS : (liste de présence en pièce jointe)

Pour le corps enseignant	Représentants de parents d'élèves
Monsieur POITRENAUD	Monsieur HENNION
Madame SIDO	Madame DEWEZ
Monsieur VAN RECHEM	Madame WEISZROCK
Madame DELDICQUE	Madame SALLEY
Madame DELASSALE	Madame YAZICI
Monsieur DELRIVE	Madame NOURIBASIRAT
Madame PILLOIS	Madame WEYTENS
Madame MARTI : Excusée	Madame LE STRAT

ETAIENT ABSENTS :

Représentants Mairie	Représentant Education Nationale
Madame MASSIET, Adjointe aux écoles	Madame HOUZIAUX
Monsieur POUTRAIN, Conseiller municipal Délégué à l'école	

*Validation du compte-rendu du 3<sup>ème</sup> conseil d'école du 20 juin 2017*

Compte-rendu validé sans modification apportée.

### *Classes 2017-2018*

- Pour rappel, il y a eu une fermeture de classe pour cette nouvelle année scolaire. Départ volontaire de Monsieur CASIER.  
Il n'y a également plus qu'une seule classe ULIS depuis cette rentrée au lieu des 2 en 2016-2017, puisque l'inspection ASH a décidé de n'affecter plus qu'une classe ULIS par école.

- 7 classes à l'école Victor Hugo

Niveaux	Enseignants	Effectifs (en nb d'élèves)
CP	Madame SIDO	24
CE1	Monsieur BOEL	23
CE1-CE2	Monsieur VAN RECHEM	19
CE2-CM1	Madame DELDICQUE	19
CM1	Madame DELASSALE	24
CM2	Monsieur POITRENAUD / Madame MARTI	24
ULIS	Monsieur DELRIVE	13

Les classes à double niveau ont un effectif réduit.

- Dispositif ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire.  
Il s'agit d'accompagner dans l'apprentissage des enfants en situation de handicap. Effectif de 13 élèves mais groupe de 11 élèves maximum en groupe de travail.

- Dispositif RASED : Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté.  
Il y a 3 intervenants RASED sur la commune de La Madeleine composés d'une psychologue scolaire et de 2 maîtres enseignants en maternelle et primaire. Ils ont en charge des petits groupes dont l'enseignement se fait soit à l'extérieur soit au sein de la classe.

- Pour les effectifs prévisionnels en 2018-2019 :  
36 élèves quittant la maternelle devraient arriver sur l'école.  
24 élèves quittent l'école pour arriver au collège.

### *Coopérative scolaire et participation des fonds récoltés par l'association des parents d'élèves.*

- Investissement de l'école Victor Hugo dans du matériel informatique

Achat de 5 ordinateurs et petits matériels informatiques associés (environ 1200 euros).

- Sorties culturelles

En général les sorties culturelles sont financées par moitié par la coopérative scolaire et par moitié par l'association des parents d'élèves.

Jusqu'alors, si une participation est demandée aux parents celle-ci ne représente jamais la totalité du coût de la sortie.

### *Règlement intérieur*

Celui-ci reste inchangé. Si une modification est à apporter, elle doit toujours être en conformité avec le Règlement Départemental qui prévaut le règlement intérieur de l'école.

### *Service civique*

Cette année est renouvelé le recrutement d'un jeune volontaire en Service Civique. Il s'agit de Simon. Pour rappel, le volontaire doit être âgé entre 16 et 25 ans. Il n'est ni salarié, ni bénévole, ni stagiaire, il reçoit cependant une indemnité de l'Etat. Il intervient dans le cadre d'une mission d'intérêt général, dans notre école il collabore donc avec l'équipe enseignante. Il est sous le tutorat et la totale responsabilité du Directeur de l'établissement.

Les objectifs de l'accueil sont de lui permettre d'aiguiller son projet de formation, professionnel et personnel en lui permettant de découvrir le monde du travail et celui de l'école en particulier.

### *Suppression du poste d'AADE*

La suppression de ce poste concerne l'ensemble des écoles de la circonscription. Le départ se fait à l'issue du contrat de l'AADE, à noter que pour notre école celui-ci sera effectif au 31/05/2018.

Ses missions sont reprises dans le courrier en pièce jointe, elle avait 24h par semaine pour les réaliser. Les missions vont rester mais le poste dévolu est supprimé. Cela n'est pas sans conséquence pour la vie de l'école puisque en exemple :

- c'est elle qui accueillait les intervenants extérieurs (orthophoniste, maître du RASED, techniciens, livraison,...) et les enfants en retard, les parents apportant des affaires oubliées à la maison,...
- c'est elle qui faisait l'accueil téléphonique, la réception et le traitement de la messagerie électronique.

Les directeurs d'école de notre circonscription se sont d'ores et déjà mobilisés en interpellant par courrier les députés élus de nos circonscriptions électorales (courrier en pièce jointe). Deux d'entre

eux ont proposé un rendez-vous pour échanger sur cette problématique. D'autres courriers sont restés sans réponse.

Il y a également une grève administrative en cours suite à la mobilisation de l'intersyndicale des enseignants.

Le comité des parents d'élèves propose de sensibiliser les parents à cette suppression de poste en diffusant une note d'information commune aux écoles de la circonscription et qui sera remise dans les cahiers de liaisons. Cette note sera associée d'une pétition que les parents pourront signer pour demander le maintien du financement de l'AAED.

Ces documents seront envoyés au DASEN et en copie à la Mairie de La Madeleine. Cette dernière pourrait être sollicitée en cas d'échec pour demander un financement communal pour le maintien du poste.

### *Projets pédagogiques*

- L'équipe enseignante de l'école Victor Hugo est toujours autant investie et dynamique en termes de projets pédagogiques (voir la liste en pièce jointe).

Ils sont quasiment tous étudiés en transversalité avec les différents niveaux, dont 2 projets en inter cycles : Prix littéraires et projet autour du cerf-volant.

- 2 projets concernent l'ensemble des classes : Egalité fille/garçon femme/homme, lutte contre les stéréotypes ; et les sorties cinéma.

- Quelques précisions ont été abordées selon les projets :

-> Se pose la question de la participation au tournoi d'échecs car c'était Monsieur CASIER qui était pilote de ce projet. Voir la possibilité de se rapprocher de lui pour la faisabilité de la participation au tournoi.

-> La chorale de 1<sup>er</sup> cycle s'appuiera sur le CD « L'école des Fables » dont l'auteur, Christian Vié, est Madeleinois ; il sera invité à venir présenter ses textes aux élèves. A noter qu'une partie du coût d'achat de l'album est reversée à une association de lutte contre la Sclérose en Plaque.

Sera associée en cours d'année la classe de grande section de maternelle de l'école Gaston Leclercq pour faciliter notamment le passage au CP. Il a été demandé la possibilité de faire participer ces élèves de grande section à la représentation de fin d'année puisqu'ils ont travaillé au cours de l'année avec les élèves de CP.

-> Le Projet Vélo nécessitera l'appel de parents volontaires pour accompagner la sortie avec un agrément à passer qui sera valable pour 3 années.

-> Le Projet cerfs-volants sera finalisé par la participation au festival de cerfs-volants de Berck avec la possibilité de les faire voler !

- Est renouvelé un travail de coopération entre l'école Victor Hugo et le Collège Flandres avec pour objectif cette année d'harmoniser les méthodes d'évaluation. En effet, en école primaire sont validées des compétences, le collège restant pour le moment, en 6<sup>ème</sup>, sur des notes de réussite. Il y a 3 conseils de prévus.

## *Remarques et propositions du comité de parents d'élèves*

- L'élection du nouveau comité de parents d'élèves s'est fait essentiellement par correspondance avec un taux de participation de 70% (taux record cette année). La tête de liste est représentée cette année par David HENNION, père d'une élève de CE2 (Classe de Mr VAN RECHEM).

- Rythmes scolaires

Quelques chiffres :

	Ecole Victor Hugo	Ville La Madeleine
4 jours (Lu-Ma-Je-Ve)	82%	76%
4 jours ½ (Lu-Ma-Me-Je-Ve)	12.5%	15%
4 jours ½ (Lu-Ma-Je-Ve-Sa)	5.5%	8.5%

Le taux de participation sur l'ensemble des écoles de La Madeleine a été de 63%.

Sondage initié par la commune sans concertation ni des parents élus, ni de l'équipe enseignante. Il est fortement regretté l'absence de réflexion générale sur les rythmes scolaires.

La présence d'élus municipaux pour la tenue des votes a permis d'échanger avec eux sur la l'absence de représentant communal aux Conseils d'Ecole de notre établissement.

Mr POITRENAUD informe qu'il envoie toujours les convocations pour la participation au Conseil d'Ecole en Mairie.

Fort malheureusement, l'absence est toujours d'actualité.

- TAP

Bon encadrement avec activités variées de qualité.

Cette année se tiendra à nouveau un Comité de suivi des TAP à raison de 3 réunions pour l'année scolaire.

Il est proposé de diffuser également le compte-rendu du Conseil d'Ecole au Responsable du Temps Périscolaire et de l'inviter à une prochaine réunion. T

- Ecole : espace non-fumeur

Constat que des parents fument dans l'enceinte de l'école, dans l'espace entre la grille de l'école et le bâtiment de l'école.

Il est proposé de mettre un panneau d'interdiction de fumer sur ou à proximité de la grille. Mr POITRENAUD confirme qu'il est responsable de l'application de la Loi et qu'il rappellera l'interdiction de fumer aux parents concernés si nécessaire.

- Cantine

Souhait émis par les parents d'offrir aux enfants davantage de produits issus de l'agriculture biologique et/ou de proximité.

- Comité des parents élus / Association des parents d'élèves

Il a été discuté dans le cadre de la préparation du conseil d'école la pertinence d'avoir 2 entités différentes, l'OCCE pouvant faire office de caisse centralisée pour les actions réalisées par l'association des parents d'élèves et la trésorerie de l'Ecole.

Le fait d'avoir 2 comptes séparés permet une indépendance/autonomie ce qui offre de la souplesse pour réaliser les actions de l'association (non obligation de demander une autorisation pour débloquer une somme pour l'achat de lots par exemple).

Il a donc été décidé le maintien des 2 entités.

- Proposition d'action du Comité de parents d'élèves

- Mobilisation pour le maintien du poste AADE (Cf ci-dessus)

- Café des parents : la première date retenue est le samedi 18/11. Cette rencontre permettra de faire un retour aux parents des échanges de ce jour et sur les actions à venir pour la fin de l'année par l'association des parents d'élèves.

- Création d'un carré potager dans la cour de l'école (Cf pièce jointe). L'équipe enseignante est partante sur l'idée. Projet qui avait déjà été mis en place il y a quelques années et pour lequel des difficultés étaient survenues dans la gestion, l'entretien et la récolte estivale (demande beaucoup d'investissement et de temps). Il est proposé d'associer l'équipe d'accueil du temps périscolaire pour justement pallier aux absences pendant les vacances scolaires avec la présence du centre aéré. Mais également de participer dans la mesure du possible sur la pause méridienne. Ce projet ne peut se réaliser sans la participation de parents car il est difficile d'encadrer seul une classe entière sur ce type d'action.

Mr POITRENAUD a déjà l'accord des services de la Ville pour venir retourner la terre.

- Proposition d'actions de l'association des parents d'élèves

- Goûter de Noël : 2 après-midi seraient mobilisés, les dates retenues avec l'accord de l'équipe enseignante sont le mardi 19 décembre après-midi et le jeudi 21 décembre après-midi.

- Marché de Noël : Vente de boissons chaudes, de jacinthes, de pain d'épices.

- Tombola, la première se déroulera le 25/11, l'achat des cases se fera du 09 au 24 novembre. Il est rappelé le besoin de proposer des lots mixtes sans distinction fille/garçon.